

VOTRE ESPACE : Public

 Public Presse

26 mai 2020

La Sebka d'Imlili, une oasis de biodiversité dans le désert !

Qu'est-ce qu'une Sebka ?

C'est une dépression dans le désert au sol souvent salé, mémoire de son passé souvent lié à la mer (ancienne lagune ou estuaire). Celle d'Imlili, localisée dans le Sahara marocain à proximité de Dakhla, mesure 12 km sur 3, et on y compte près de 160 trous d'eau hyper-salée en provenance directe de la nappe phréatique. Dans environ la moitié d'entre eux, on trouve de petits poissons d'origine subsaharienne, mais également des crevettes ou des escargots.

Etonnant non ? Cet écosystème est particulièrement intéressant et, malgré son apparente simplicité et donc sa fragilité supposée (ne dit-on pas que la diversité est une source d'adaptabilité), il a trouvé une certaine stabilité depuis des milliers d'années dans un environnement qui a subi une désertification intense.

Pour ce qui concerne les poissons, ce milieu extraordinaire doit sa résilience à son fonctionnement singulier. En effet chaque trou contient une population particulière (métapopulation), et si l'une d'entre elle vient à disparaître, une autre la remplace lors d'inondations qui suivent les pluies diluviennes qui d'abattent parfois dans la région. Une population unique et homogène aurait disparu depuis longtemps. De plus, on constate que les comportements et la couleur de ces poissons ont changés du fait de la pression de sélection naturelle dans cet environnement si particulier.

Ce qui frappe le visiteur lorsqu'il s'approche des trous d'eau, c'est une nuée de petits poissons sombres qui s'éloignent pour aller se cacher et, quelques instants plus tard, reviennent sur les bords, semblant tolérer les intrus. Toutefois, il est essentiel de préserver cet environnement et en particulier d'assurer une régulation de ses visites.

Les chercheurs de IRD s'engagent pour étudier et protéger cette surprenante biodiversité !



Jean-François Agnès et Antoine Pariselle, avec leurs partenaires marocains de la FSR et l'ISR, s'engagent, pour protéger cette étonnante diversité, dans des études qui visent en particulier les compartiments moins connus (invertébrés, algues, etc.) de ce biotope unique. Ils mènent donc, avec leurs étudiants, des études sur la biodiversité dans cet environnement en constante mutation au sein d'un tout nouveau laboratoire de génétique installé à la faculté des sciences de l'Université Mohammed V de Rabat. Outre l'intérêt scientifique de ce projet, il est patrimonial car il promeut la conservation de ces êtres vivants.

A savoir :

Entrée en vigueur en 1993, la **Convention sur la diversité biologique (CBD)** a été ratifiée à ce jour par 196 états. Elle vise à défendre la diversité biologique, l'utilisation durable des ressources naturelles et la protection des ressources génétiques.

L'Assemblée générale des Nations Unies, via sa Résolution 22/201 du 20 décembre 2000, a choisi la date du 22 mai, jour anniversaire de l'adoption de la convention, comme **Journée internationale de la diversité biologique**.

